

LE DIPLOME

Le BTS banque-conseiller de clientèle (particuliers) forme des conseillers clientèle ou chargés de clientèle sur le marché des particuliers, appelés à rejoindre la force de vente dans le secteur bancaire et financier.

Admission

- Bac toutes sections (général, STMG, pro...).
- Sélection via la plateforme Parcoursup et sur entretien ou après l'obtention d'un contrat d'alternance (contrats gérés par le GRETA LAC).

Durée de formation

- Etudiants en formation sous statut scolaire plein temps (2 ans).
- Salariés en alternance sur 2 ans ou uniquement en 2^{ème} année.

Profil de l'étudiant

- Très bonne maîtrise de la langue (oral / écrit)
- Force de conviction et ténacité
- Disponibilité et écoute, mobilité
- Aisance relationnelle

Poursuites d'études

Licence professionnelle Banque Assurance
Filières universitaires (licence GRH, master).

Les Compétences

pour exercer certains Métiers :

- Directement après le BTS :

- Chargé d'accueil et de services à la clientèle.
- Chargé de clientèle particuliers.

- Directement après le BTS :

- Chargé de clientèle professionnels.
- Responsable de banque de détail.
- Conseiller en patrimoine.

et avoir des activités ...

Commerciales,	• Il suit un portefeuille de clients privés (200 à 1 000 suivant les types de clientèle et d'établissement). • Il vend des produits et services bancaires à des personnes physiques (vente de produits simples et conseil pour des choix patrimoniaux). • Il prospecte des nouveaux clients correspondant à la cible de l'entreprise. • Son action commerciale se définit dans l'atteinte d'objectifs commerciaux annuels.
de Conseils et de Négociation,	• Il analyse la situation du client, écoute ses besoins et propose en permanence tous les produits pouvant répondre à ses attentes : livrets d'épargne, compte/plan épargne logement, assurances vie...
et Administratives.	• Préparation de dossiers individuels et ouverture de compte, montage de prêts...

Stages et missions

- 14 semaines de stage réparties sur les deux ans (formation scolaire).
- Formation scolaire : 32 h par semaine.
- Formation en alternance : base de 1 385 heures sur 2 ans.

